

Réf: Dossier 385409

Avis de constitution

SOCIETE « AUTOPARTS »

Siège Abidjan, Port-bouet, Abidjan port-bouet
phare, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/02/2025 , et enregistrés le 10/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AUTOPARTS »

Objet : - PRESTATION DE SERVICES

- COMMERCE GENERAL

- ACHAT ET VENTE DE PIECES DETACHEES

- DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Port-bouet, Abidjan port-bouet
phare, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M MANDE ABDRAMANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-01684 du 19/02/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°10877/GTCA/RC/2025 du 19/02/2025

